



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

TERMES DE REFERENCES

I. Information sur le poste

Titre du Poste : **Consultant (e) s pour établir la situation de référence des animateurs/ trices de radios sous l'angle du genre en vue de promouvoir la cohésion sociale assortie d'un plan d'actions**

Type de contrat : IC

Niveau : **universitaire (BAC+4 ans au moins) dans le domaine de la communication ou du journalisme ou de tout autre diplôme jugé équivalent**

Lieu d'affectation : **Ouagadougou**

Durée : **45 jours**

II. Contexte et justification

L'atteinte du développement humain durable dans les Etats ne s'aurait être possible que lorsque les acteurs (trices) consentent à la réduction, voire l'élimination des inégalités et disparités entre les hommes et les femmes. C'est dans cette dynamique que la Conférence de Beijing, tenue en 1995 recommandait aux Etats de prendre des mesures ou d'adopter des politiques concrètes visant la réduction des inégalités.

Dans le même ordre d'idées et au plan régional, la déclaration solennelle des Chefs d'Etats de l'espace CEDEAO constitue également un engagement et une invitation à l'élimination des disparités entre les hommes et les femmes.

Le Burkina Faso, dans sa volonté de s'inscrire dans cette dynamique et d'être en adéquation avec ses engagements internationaux, a ratifié entre autres en 1984, la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF).

Au plan national, le pays s'est doté d'une Stratégie Nationale Genre pour la période 2020-2024, qui constitue le nouveau référentiel au niveau national pour tous les acteurs (trices) de développement intervenant dans la promotion du genre.

Par ailleurs, le Burkina Faso est confronté depuis quelques années à une crise sécuritaire marquée entre autres par la montée du radicalisme et de l'extrémisme violent, la démultiplication des actes terroristes créant une insécurité croissante et la dégradation de la situation humanitaire. Cette crise impacte son développement et met à rude épreuve la paix et la cohésion sociale déjà éprouvées.

Ainsi, de 2015 à nos jours, le Burkina Faso, jadis considéré comme un pays de paix et de cohésion sociale, connaît plusieurs attaques orientées aussi bien contre les militaires que les civils et sont perpétrées en situation d'opération antiterroriste, dans les casernes militaires, dans les lieux de culte, à domicile, dans les marchés ; etc.

Ces actes qui se manifestent entre autres par des affrontements armés, des pièges/mines anti personnelles, des assassinats, des enlèvements, ont pour conséquence des meurtres, des blessés, des déplacés internes, des troubles psychosociaux, des crises humanitaires, des dégâts matériels, etc.

Craignant des répercussions assez graves de ces crises sur la paix et la cohésion, le programme « **État de droit, Sécurité et Cohésion sociale** » (COSED) a été initié pour entrer dans le cadre de l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) aux efforts consentis par le Burkina Faso en vue de la consolidation de l'État de droit, de la justice, de la promotion et de la protection des droits humains, du renforcement de la cohésion sociale ainsi que de la lutte contre l'extrémisme violent.

Afin d'atteindre les objectifs escomptés, des actions doivent être entreprises pour non seulement promouvoir la paix et la cohésion sociale, mais aussi promouvoir le genre pour effacer toutes formes de stéréotypes ou de comportements inégalitaires basés sur le genre. Les hommes et femmes de média, notamment les animateurs/animateuses de radios, qui sont des acteurs (trices) majeurs d'information et de communication, doivent y apporter leur concours. En effet, les technologies de l'information et de la communication sont utilisées comme un canal de sensibilisation et de transmission de messages à un grand public. Le contenu de ces messages, s'il est bien élaboré en promouvant le genre, la paix et la cohésion sociale, peut favoriser un changement qualitatif de comportement.

C'est ainsi que le Programme COSED, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activité 2021, vise à faire disposer aux animateurs (trices) radio, de capacités techniques pour mieux animer les radios. Mais en prélude à cela, une étude diagnostique s'impose pour mieux cerner l'existant, les défis, les besoins, les axes d'intervention et les bénéficiaires.

Compte tenu de ce qui précède, le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire à travers le Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAPGenre) en collaboration avec le

Ministère de la Communication, le Ministère en charge de la cohésion sociale ainsi que le Conseil supérieur de la Communication et avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement entend réaliser une étude diagnostique pour établir la situation de référence des animateurs/trices de radio assortie d'un plan d'actions orientée genre et cohésion sociale avec un accent mis sur le volet communication.

III. Objectifs de l'activité

Objectif général

L'objectif général de cette activité est de mener une étude diagnostique pour établir la situation de référence des animateurs/trices de radios orientée genre et cohésion sociale assortie d'un plan d'actions, avec un accent mis sur le volet communication.

Objectifs spécifiques

- Faire l'état des lieux des animateurs radio dans les 45 provinces ;
- Mesurer le niveau de compréhension de la dimension genre de ces animateurs radio ;
- Identifier les besoins en renforcement des capacités en lien avec la dimension genre et la cohésion sociale ;
- Faire un inventaire des besoins en matériel,
- Identifier les principaux défis rencontrés ;
- Élaborer un plan d'actions.

IV. Résultats attendus

- Un état des lieux des animateurs radio est fait dans les 45 provinces ;
- le niveau de compréhension de la dimension genre chez les animateurs radio est connu ;
- les besoins en renforcement des capacités en lien avec la dimension genre et la cohésion sociale sont identifiés ;
- Les besoins en matériel sont connus ;
- les principaux défis rencontrés sont identifiés ;
- un plan d'actions est élaboré.

V. METHODOLOGIE

La démarche méthodologique d'exécution de l'étude est articulée en cinq (05) principales phases :

- Phase 1 : mise en place de comités intersectoriels ;
- Phase 2 : recrutement de consultant(e)s ;
- Phase 3 : déroulement de l'étude ;
- Phase 4 : validation technique de l'étude ;
- Phase 5 : validation nationale.

Phase 1 : mise en place de comités intersectoriels

Afin de conférer à cette étude la qualité de réflexion et de prestation, il sera mis en place deux (2) instances pour assurer la coordination, le suivi technique, la validation des résultats et des propositions. Ces deux (02) instances dont la composition et le mandat sont spécifiques bien que complémentaires sont :

- **Le Comité de Pilotage**, chargé de la coordination et du suivi technique de l'exécution du mandat. Sous la responsabilité de Madame la Ministre en charge de la femme et du genre, le comité de pilotage restreint sera mis en place par arrêté ministériel et assurera le lead et le portage technique et institutionnel de cette étude. Ce comité se chargera de valider les différentes grandes étapes de l'étude diagnostique.

Il tiendra ses travaux en trois (3) séances : Le cadrage, la validation technique et la validation nationale.

Constitué de vingt-deux (22) personnes, le Comité de Pilotage sera composé ainsi qu'il suit :

N°	Structure	Nombre
1	MFSNFAH	2
2	SP/CONAP-Genre	3
3	Ministère en charge de la Communication	1
4	Ministère en charge de la l'administration territoriale et de la Décentralisation	1
4	Ministère en charge de réconciliation nationale et de la cohésion sociale.	1
5	Conseil Supérieur de la Communication	1

6	Représentant d'un média public	1
7	Représentant d'un média privé	1
8	Centre National de presse Norbert ZONGO	1
9	Association des Journalistes du Burkina (AJB)	1
10	REJOCOPGenre	1
11	Organisation de la Société Civile spécialisée dans la communication pour le changement de comportement	2
12	Personnes ressources	1
13	MINEFID (DGEP)	1
14	PNUD	2
15	UNFPA	1

- **Le comité technique** : sous la responsabilité de Madame la Secrétaire Permanente du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAPGenre), il sera chargé de faciliter le processus de l'étude, d'apporter des inputs et des réflexions constructives et d'assurer le suivi technique du processus.

Il veillera constamment à la bonne tenue de l'étude et tiendra ses travaux en trois (3) séances : la réunion préparatoire au cadrage et à la validation des outils, l'appréciation à mi-parcours, la pré validation technique du rapport provisoire.

Phase 2 : recrutement de consultant(e)s

✓ Sélection et mandat des consultants

L'étude sera menée par trois (03) Expert-e-s composés d'un(e) expert (e) en genre, d'un(e) expert (e) en communication ou journalisme et un(e) statisticien (ne). L'expert (e) en genre sera le/la chef (fe) d'équipe.

Le processus de recrutement est ouvert et public. Il sera géré par le Procurement du PNUD.

Les qualifications exigées sont :

Pour l'expert(e) en genre :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+4 ans au moins) dans le domaine du genre et développement ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
- justifier d'au moins trois (03) ans d'expériences dans la conduite des études ;

- avoir de bonnes connaissances du secteur de la cohésion sociale ;
- démontrer une bonne connaissance dans la recherche basée sur les méthodes d'enquête, d'entretien et de la recherche documentaire ;
- avoir une excellente capacité à collaborer avec les entités gouvernementales et non gouvernementales ;
- avoir une maîtrise dans l'approche programmatique sensible au genre ;
- être capable de produire et d'analyser des données selon le sexe et les inégalités ;

Pour l'expert (e) en communication ou en journalisme :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+4 ans au moins) dans le domaine de la communication ou du journalisme ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
- justifier d'au moins trois (02) ans d'expériences dans la conduite des études ;
- avoir une bonne connaissance des matériels de communication radiophonique ;
- avoir une bonne connaissance en communication pour le changement de comportement ;
- avoir une bonne connaissance des différentes radios existantes au Burkina Faso ;
- démontrer une bonne connaissance dans la recherche basée sur les méthodes d'enquête, d'entretien et de la recherche documentaire ;
- avoir une excellente capacité à collaborer avec les entités gouvernementales et non gouvernementales ;
- être capable de produire et d'analyser des données selon le sexe et les inégalités ;
- avoir une maîtrise dans l'approche programmatique sensible au genre ;
- avoir de bonnes connaissances du secteur de la cohésion sociale ;

Pour l'expert(e) en statistique

- être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+2 ans au moins) dans le domaine de la statistique ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
- justifier d'au moins trois (02) ans d'expériences dans la conduite des études ;
- justifier une bonne capacité de produire des cartes et graphiques ;
- avoir de bonnes connaissances du secteur de la cohésion sociale ;
- être capable de produire et d'analyser des données selon le sexe ;
- avoir une maîtrise de l'approche programmatique sensible au genre ;

- avoir une excellente capacité à collaborer avec les entités gouvernementales et non gouvernementales ;
- démontrer une bonne connaissance dans la recherche basée sur les méthodes d'enquête, d'entretien et de la recherche documentaire ;

Une grille d'évaluation sera élaborée pour la sélection des candidatures par un comité composé du PNUD et du SP/CONAP-Genre . A l'issue de cet exercice, les candidat-e-s ayant enregistré le plus grand score seront retenus.

Sous la responsabilité et la supervision du Consultant principal, les consultant-e-s auront pour mission de :

- proposer un calendrier de réalisation de l'étude, les acteurs à rencontrer et les outils nécessaires à valider au cadrage ;
- d'assurer des outils de collecte et formation des agents collecteurs ;
- coordonner la collecte des données au niveau des 45 provinces ;
- traiter des données et rédiger le rapport provisoire et le plan d'actions ;
- de présenter le rapport provisoire et le plans d'actions à la validation ;
- d'intégrer les observations et commentaires issus de la validation et déposer le rapport final auprès du commanditaire.

Phase 3 : déroulement de l'étude

- Durée et lieu de l'étude

Les consultant-e-s disposeront de quarante-cinq (45) jours pour collecter les informations, rédiger le rapport et le plan d'actions, recueillir les observations du comité suivi, présenter le rapport provisoire pour validation et déposer le rapport final validé au SP/CONAPGenre accompagné d'un rapport de déroulement de la mission.

L'essentiel des travaux se dérouleront à Ouagadougou et dans les quarante-cinq (45) provinces des treize (13) régions du Burkina Faso.

Phase 4 : Validation technique de l'étude

La validation technique va consister à analyser et apprécier le rapport pour sa validation définitive. Elle aura lieu à Ouagadougou en une (01) journée.

Phase 5 : Atelier national de validation

Elle aura lieu à Ouagadougou sous la présidence de Madame la Ministre de la femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire et regroupera des techniciens du domaine.

Cet atelier réunira les Directions régionales en charge de la femme et du Genre, les Directions régionales en charge de l'économie et de la planification, les membres des comités, les responsables de l'administration publique, les OSC, les personnes ressources, les PTF et tout acteur (trice) indispensable à l'atteinte des objectifs.

Sans être exhaustif, les médias suivants seront conviés à l'atelier national de validation :

- *RTB télé*
- *RTB Radio*
- *BF1*
- *SIDWAYA*
- *LeFaso.Net*

VI. LIVRABLES ATTENDUS DE CETTE ETUDE

- Un rapport de démarrage ;
- Un rapport provisoire et un draft de plan d'actions ;
- le rapport final en trois (03) exemplaires physiques et en version électronique ;
- Le plan d'actions en trois (03) exemplaires physiques et en version électronique.

VII. DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE TECHNIQUE

L'offre technique des consultant-e-s devra comprendre outre leur compréhension des présents termes de référence, la méthodologie de travail, tous les documents justifiant les expériences mentionnées dans le CV, tout autre élément qu'ils jugeront nécessaire.

Le chronogramme de travail de quarante-cinq 45 jours devra être le plus détaillé possible et comprenant la participation aux rencontres de cadrage et de suivi, la collecte de données, le traitement, l'analyse, la rédaction du rapport et du plan d'actions, et l'atelier de validation.

A la rencontre de cadrage, les consultant(e)s veilleront à présenter les outils de collecte des données.

VIII. PERIODE DE L'ETUDE

L'étude sera lancée dans le mois de juillet 2021 et durera 45 jours.

Cette durée prendra en compte les travaux des comités, la collecte des données et leur traitement, la rédaction du rapport provisoire et la finalisation du document.